

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

Swiss Marketing, SEC Suisse et Vente Suisse ont décidé d'abroger au 31 juillet 2014 le règlement concernant l'examen professionnel supérieur de *Key Account Manager diplômé/Key Account Manager diplômée* du 29 septembre 2000.

3 juin 2014

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche
et à l'innovation